



SERVICE DES ÉCOLES

Bulletin d'informations

Rentrée scolaire 2026/2027

VILLARS-SUR-GLÂNE



Table des matières

1. Service des écoles	1
2. Le billet du Conseiller communal	2
3. Bienvenue à l'école de Cormanon	3
4. Bienvenue à l'école du Platy	4
5. Bienvenue à l'école des Rochettes	5
6. Bienvenue à l'école de Villars-Vert	6
7. Conseil des parents	7
8. Travail social en milieu scolaire TSS	8
9. Coordination école-parents migrants CEPM	9
10. Matériel et effets personnels de l'élève	10
11. Règles de vie à l'école	11
11. Règles de vie à l'école	12
11. Règles de vie à l'école	13
12. Congés spéciaux	14
13. Activités sportives	15
13. Activités sportives	16
14. Médico-scolaire	17
14. Médico-scolaire Poux	18
15. Activités culturelles Spectacles scolaires 1H à 8H	19
16. Cours de langue et culture d'origine	19
17. Compensation des désavantages	19
18. Service de logopédie, psychologie et psychomotricité	20
19. Cours de prévention 20. Sécurité routière	21
20. Sécurité routière et éducation routière	22
21. Horaires scolaires	23
22. Calendrier scolaire 2026 27	24
22. Calendrier scolaire 2027 28	25
23. Devoirs surveillés (3H à 8H)	26
24. Cours d'allemand extrascolaire (4H à 8H)	27
25. Sport scolaire facultatif SSF	28
25. SSF Bouger et s'amuser (5H à 8H)	29
25. SSF Programme	30
25. SSF Programme	31
25. SSF Programme	32
26. Les Ombres de Shakespeare (5H à 8H)	33
27. Activités parents-enfants	34
28. Bibliothèque communale Programme des animations	35
29. Ludothèque communale	36
30. Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne	37
31. Pédibus	38
32. Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial	39
33. La violence en milieu scolaire	40
34. Activités et loisirs	41
35. Contacts utiles	42
36. Contacts utiles	43
37. Contacts utiles	44

1. Service des écoles

Bulletin d'information 2026/27

Le service des écoles met à votre disposition ce guide pour vous informer sur l'administration, le fonctionnement de l'école ainsi que les offres extrascolaires.

Nous vous invitons à le conserver pour toute la durée de l'année scolaire. Il est également disponible sur notre site internet :

www.villars-sur-glâne.ch/administration/service-ecoles/

Mini-documentaire

Pour mieux comprendre le fonctionnement de l'école obligatoire, l'État de Fribourg met à votre disposition une vidéo disponible en plusieurs langues. Nous vous invitons à la découvrir sur : www.fr.ch/dfac



Le Service des écoles

Le Service des écoles assure la gestion et l'administration des quatre écoles de Villars-sur-Glâne — Cormanon, Platy, Rochettes et Villars-Vert — et organise diverses activités :

- les activités extrascolaires ;
- les devoirs surveillés ;
- le sport scolaire ;
- les visites médicales ;
- les contrôles dentaires.
- les cours de français pour adultes ;

Nous vous souhaitons un agréable été et une excellente année scolaire 2026/27 à vous et vos enfants.



KLAPP

La communication entre l'école et les familles se fait exclusivement via l'application KLAPP. L'utilisation de WhatsApp n'est pas autorisée.

Un code d'accès et les instructions d'utilisation sont remis aux parents dès l'inscription de l'élève.



2. Le billet du Conseiller communal

Chers parents, chers enfants, chers membres du corps enseignant,

Nous sommes ravis de vous accueillir pour cette nouvelle rentrée scolaire. Une année riche en découvertes, en apprentissages et en projets commence pour vos enfants. Pour moi également c'est la rentrée, puisque je débute comme Conseiller communal !

Pour l'année scolaire 2026/27, notre cercle scolaire se prépare à accueillir 1'130 élèves répartis dans 58 classes au sein de nos quatre écoles primaires. Votre Commune, en collaboration avec les directions d'établissement, veille à ce que tout soit en place pour garantir une rentrée sereine dans un environnement bienveillant et stimulant. Nous savons combien les premières semaines d'école sont importantes, tant pour les enfants qui y font leurs premiers pas que pour ceux qui retrouvent leurs camarades et enseignant-e-s. Peut-être également pour vous les parents !

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent, souvent dans l'ombre, au bon fonctionnement de nos écoles : les directions d'établissement, les enseignant-e-s, le personnel administratif, les concierges, ainsi que les services communaux. Leur engagement quotidien est précieux et essentiel. Sans oublier le travail primordial de vous, les parents, auprès de vos enfants.

Avant cette nouvelle rentrée scolaire, je vous transmets mes salutations estivales et vous souhaite de belles vacances.



François Eugster
Conseiller communal



3. Bienvenue à l'école de Cormanon

Chers parents, chers élèves,

À la rentrée 2026, notre école accueillera environ 336 élèves répartis en 17 classes, dont 4 classes de 1H-2H.

Une pensée toute particulière accompagne les enfants qui vivront leur première rentrée scolaire : nous leur souhaitons la bienvenue dans cette belle aventure qu'est l'école !

Cette année encore, l'équipe enseignante s'engage pleinement à répondre aux besoins de chaque élève. Les projets de co-enseignement se poursuivront, permettant une prise en charge différenciée et des aménagements adaptés à chacun, dans un esprit de collaboration et d'inclusion.

Le bien-être des élèves demeure au cœur de notre action. La prévention et la lutte contre l'intimidation resteront des priorités afin d'offrir à tous un cadre sécurisé, respectueux et propice aux apprentissages.

L'année scolaire sera également marquée par un projet enthousiasmant de réaménagement de la cour d'école, imaginé par enseignant-e-s et élèves et pour les élèves. Ce projet participatif contribuera à renforcer leur implication et à améliorer leur quotidien à l'école.

Nous poursuivrons par ailleurs nos efforts pour renforcer les liens entre l'école et les familles. En collaboration avec le conseil des parents, nous souhaitons développer un dialogue ouvert et constructif, favorisant une participation active à la vie de l'établissement.

Soutien, communication et confiance mutuelle demeurent les fondements de notre partenariat. Ensemble, faisons de cette année une expérience enrichissante et une réussite pour tous nos élèves.



Philippe Ullnaess
Directeur d'école primaire

École de Cormanon
Route de la Berra 2
1752 Villars-sur-Glâne
026 408 32 65

<https://cormanon-vsg.ch>

Directeur d'école

Monsieur
Philippe Ullnaess
026 408 32 66

dir.ep.cormanon@edufr.ch

Devoirs surveillés

Mesdames
Paola Henderson
078 860 22 72
Marine Bussard
079 747 28 80

Concierger

Monsieur
Éric Baeriswyl

Allemand extrascolaire

Madame
Ilze Ence

Bibliothèque scolaire

Madame
Claire Chardonnens
026 408 32 60



4. Bienvenue à l'école du Platy

Chers Parents,

C'est avec plaisir que toute l'équipe enseignante vous souhaite la bienvenue à l'école du Platy.

Cette année est un peu particulière pour notre établissement : les élèves qui y ont débuté leur scolarité en août 2019 y vivront leur dernière année primaire. Pour elles et eux, une page va se tourner, riche de souvenirs, d'apprentissages et de moments partagés.

Dès le mois d'août prochain, nos quelque 210 élèves seront réparti·e·s dans deux classes de 1H-2H et neuf classes de 3H à 8H : une belle communauté que nous aurons à cœur d'accompagner au mieux.

Comme les années précédentes, nous mettrons tout en œuvre pour donner du sens aux apprentissages. Ceci afin d'aider les élèves à comprendre le monde complexe qui nous entoure et dans lequel ils et elles évoluent. Notre école s'attache à être un lieu où chaque acteur et actrice se sent reconnu·e et trouve sa place, dans un cadre propice à l'épanouissement et aux découvertes.

La confiance est au cœur de la réussite scolaire. Nous croyons profondément en la capacité de chaque enfant à progresser. Pour accompagner au mieux ce cheminement, votre collaboration est essentielle. Nous vous encourageons à échanger avec nous en toute transparence : le dialogue est la clé pour prévenir les malentendus et construire une relation de confiance solide.

Parce que l'école est aussi un lieu de rencontres, nous aurons le plaisir de renouveler cet automne la « Fête des récoltes ». Ce sera une belle occasion de partager un moment convivial. Nous reviendrons vers vous dans quelques semaines avec davantage de détails.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous — enfants comme adultes — une excellente année scolaire, riche en découvertes et en réussites.


Stéphane Jenny

Directeur d'école primaire

École du Platy
Allée du Château 15
1752 Villars-sur-Glâne
026 408 32 40
<https://ecoleduplaty.ch>

Directeur d'école

Monsieur
Stéphane Jenny
026 408 32 41
dir.ep.platy@edufr.ch

Devoirs surveillés

Madame
Maria Caputo
079 744 38 94

Concierger

Monsieur
Bilal Dogan

Allemand extrascolaire

Madame
Ilze Ence

Bibliothèque scolaire

Madame
Emmanuelle Flückiger
026 408 32 90



5. Bienvenue à l'école des Rochettes

Chers Parents,

Avec toute l'équipe des professionnels de l'école, nous avons à cœur d'accompagner au mieux vos enfants dans leur scolarité.

Nos valeurs, chapeau de toutes les actions entreprises, nous guident : respect, collaboration-coopération, engagement, bien-être.

Les défis sont nombreux, mais nous faisons au mieux pour y répondre.

Le groupe ressources poursuit son travail pour soutenir les élèves rencontrant des difficultés relationnelles (situations de conflit, de harcèlement...).

Notre école est une école ouverte aux rencontres. En effet, les parents sont les bienvenus à différents moments de l'année pour venir découvrir, par exemple, les travaux de leur-s enfant-s, pour écouter une prestation, pour échanger autour d'un thé... Ces précieuses rencontres nous aident à créer des liens.

La collaboration avec les parents est essentielle pour montrer aux élèves que les adultes (école, parents, partenaires) coopèrent pour leur bien-être. Une communication respectueuse et constructive est alors indispensable pour installer un climat de confiance.

Avec l'équipe enseignante, nous nous réjouissons d'accueillir votre enfant/vos enfants à la rentrée. Le développement d'un partenariat fort avec vous et avec tous les acteurs de la commune nous permettra d'accompagner au mieux les enfants à devenir des adultes ayant les capacités de relever les défis à venir.

Je vous souhaite un bel été et me réjouis de vous rencontrer durant la prochaine année scolaire.



Sylviane Rusca
Directrice d'école primaire

École des Rochettes
Route du Soleil 10
1752 Villars-sur-Glâne
026 408 32 70

<https://ep-rochettes.ch/>

Directrice d'école

Madame
Sylviane Rusca
026 408 32 78

dir.ep.rochettes@edufr.ch

Devoirs surveillés

Madame
Béatrice Rey
078 707 86 39

Concierger

Monsieur
Steve Mollard

Allemand extrascolaire

Madame
Angela Torricelli

Bibliothèque scolaire

Madame
Emmanuelle Flückiger
026 408 32 90



6. Bienvenue à l'école de Villars-Vert

Chers Parents,

L'école de Villars-Vert poursuit son chemin avec enthousiasme, portée par l'énergie de vos enfants, l'engagement de l'équipe enseignante et la collaboration précieuse que nous entretenons avec vous. Chaque année scolaire apporte son lot de défis, de projets et de moments marquants, qui contribuent à faire de notre école un lieu vivant, accueillant et profondément humain.

À la rentrée scolaire 2026-2027, notre établissement franchira une nouvelle étape avec l'ouverture d'une dixième classe 3H-8H. Cette évolution témoigne du dynamisme de notre école et de l'augmentation constante des effectifs dans notre quartier. Ainsi, l'école de Villars-Vert accueillera plus de 220 élèves répartis en trois classes 1H-2H et dix classes 3H-8H. Cette croissance représente à la fois un défi organisationnel et une belle opportunité de continuer à développer un cadre d'apprentissage stimulant et adapté aux besoins de chacun-e.

Notre école reste marquée par une grande diversité culturelle, linguistique et humaine. Cette richesse constitue une véritable force au quotidien : elle favorise l'ouverture aux autres, la curiosité, le respect et le vivre-ensemble. Nous sommes convaincu-e-s que cette diversité prépare également vos enfants à évoluer dans une société toujours plus ouverte et multiculturelle.

Le projet de la "Cour Verte", qui a progressivement pris forme ces dernières années, continue par ailleurs d'embellir et de transformer notre environnement scolaire. Les espaces créés permettent aux élèves de profiter d'un cadre plus naturel, propice aux échanges, au jeu et au bien-être.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des parents pour la confiance accordée à notre école, pour votre soutien et pour les liens constructifs que nous entretenons ensemble au bénéfice de vos enfants. Cette collaboration entre l'école et les familles demeure essentielle pour accompagner chaque élève dans son parcours scolaire et personnel.

En vous souhaitant un très bel été ainsi qu'une excellente année scolaire 2026-2027, je vous adresse, chers Parents, mes salutations les meilleures.



Laetitia Decorvet
Directrice d'école primaire

École de Villars-Vert
Rte de Villars-Vert 48
1752 Villars-sur-Glâne
026 408 32 50

<https://ecole-de-villars-vert.ch>

Directrice d'école

Madame
Laetitia Decorvet
026 408 32 59
dir.ep.villars-vert@edufr.ch

Devoirs surveillés

N.N.

Concierger

Monsieur
Alexandre Anzévui

Allemand extrascolaire

Madame
Angela Torricelli

Bibliothèque scolaire

Madame
Mélissa Perrin
026 408 32 51



7. Conseil des parents

Le Conseil des parents se réunit au moins deux fois par année scolaire.

Il constitue un espace d'échange sur la collaboration entre l'école et les familles, ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude.

Les autorités scolaires le consultent sur les questions où l'avis des parents est jugé important.

Conformément à l'article 31 al. 2 de la loi scolaire, il n'a pas de compétence décisionnelle.

Membres parents

Cormanon	: Mmes Élixa Ouedraogo & Adeline Kursner
Platy	: Mme Ecaterina Ernst & M. Bernard Ries
Rochettes	: Mmes Laura Kaelin (co-présidente) & Magali Bonne-Moreau
Villars-Vert	: Mme Shérine Nguyen (co-présidente) & N.N.

Directeurs-trices d'école primaire

Cormanon	: M. Philippe Ullnaess
Platy	: M. Stéphane Jenny
Rochettes	: Mme Sylviane Rusca
Villars-Vert	: Mme Laetitia Decorvet



Représentante des enseignant·e·s enseignant·e·s

Mme Clara Rüeger Mocong Clara, enseignante enfantine à l'école de Villars-Vert

Représentant communal

M. Joël Pochon, chef du Service des écoles

Vous souhaitez contacter le Conseil :
conseildesparents@villars-sur-glane.ch



8. Travail social en milieu scolaire TSS

Le-la travailleur-euse social-e a pour but de soutenir l'école dans la détection précoce, la prise en charge et le traitement des problématiques sociales et des comportements qui mettent en danger l'intégration scolaire des élèves et péjorent le climat scolaire, dont les conditions d'enseignement.

Le-la TSS n'est pas sanctionnant-e et est tenu-e au secret de fonction. Les élèves peuvent s'adresser à lui-elle librement et en toute confidentialité. Toutefois, si une situation à risque se présente, il-elle a l'obligation de la faire suivre.

L'autorisation ou l'information aux parents ne sont pas requises pour l'intervention du-de la TSS. Seul le suivi d'un-e élève est communiqué aux parents concernés.

Rôle

- soutenir le corps enseignant et les parents dans leur mandat éducatif ;
- prendre en charge les situations problématiques des élèves le plus tôt possible ;
- faciliter le lien entre les enseignant-e-s et les familles lorsque cela est nécessaire ;
- mettre en place des projets de prévention, ainsi que des projets visant une amélioration du climat scolaire ;
- permettre aux élèves de développer des compétences dans la gestion et la résolution de conflits en travaillant principalement sur la communication ;
- favoriser auprès des enfants une réflexion sur les règles de vie communautaire ;
- prévenir les situations de marginalisation et d'exclusion ;
- offrir de l'écoute, des conseils, un accompagnement, un soutien aux élèves qui en ont besoin et répondre tant que possible à leurs préoccupations.

Horaire

À la demande des élèves le matin et/ou des enseignant-e-s l'après-midi.

- Cormanon : lundi et jeudi
- Platy : mardi
- Rochettes : mercredi et vendredi
- Villars-Vert : mardi et jeudi



Contact

Mme Carmen Beaud (Villars-Vert)

Tél. : 026 407 38 80

E-mail : carmen.beaud@edufr.ch

M. Sébastien Peiry Folly

Tél. : 026 305 81 32

E-mail : sebastien.peiryfolly@edufr.ch

9. Coordination école-parents migrants CEPM

Bienvenue à Villars-sur-Glâne

Vous arrivez à Villars-sur-Glâne ? Vous avez un enfant qui va à l'école ?

Alors vous pouvez rencontrer Christelle. Elle est la coordinatrice école-parents migrants. Elle s'occupe des contacts entre l'école et les familles d'autres régions ou pays.

Vous pouvez contacter la coordinatrice tout au long de la scolarité de votre enfant.

Vous avez besoin d'informations sur l'école ?

La coordinatrice informe sur :

- l'école en Suisse
- la vie à l'école. Par exemple les horaires, les devoirs et la récréation
- les relations entre la famille et l'école
- les lieux importants. Par exemple les associations et les bibliothèques
- les activités proposées par la Commune. Par exemple les sports et les cours de français
- la vie en Suisse. Par exemple le travail et le permis de séjour

Vous voulez rencontrer des gens ou faire des activités ?

La coordinatrice **favorise le contact** entre les familles et l'école.

- Elle aide les personnes à faire des rencontres.
- Elle aide les personnes à **mieux se comprendre**.
- Elle offre un espace pour discuter et poser des questions.
- Elle vous accompagne vers différentes associations ou services selon les besoins.

La coordinatrice travaille avec des **interprètes**.

Coordination école-parents migrants

Christelle Fisler

Route de Villars-Vert 42

1752 Villars-sur-Glâne

Tél. : 079 199 90 53

bcepm@villars-sur-glane.ch



10. Matériel et effets personnels de l'élève

Vous devez acheter le matériel personnel de votre enfant. Des informations plus détaillées vous seront transmises par les enseignant-e-s durant l'été. Écrivez le prénom de votre enfant sur toutes ses affaires.

Votre enfant apporte à l'école son matériel personnel et le matériel donné par l'école. Si votre enfant perd du matériel, vous devrez le remplacer. Si votre enfant abîme du matériel exprès, vous devrez le remplacer.

Doublure pour les cahiers et les livres	
Étiquettes pour les cahiers et les livres	
Chaussons ou pantoufles d'intérieur (de préférence fermés et semelles blanches)	
Chaussons pour la salle de rythmique ou chaussettes antidérapantes 1H-2H	
Baskets pour la salle de sport (semelles non marquantes)	
Sac d'école pour le goûter en 1H-2H et sac d'école assez grand pour mettre un grand classeur dès la 3H	
Plumier (pour mettre les stylos et crayons)	
Tablier pour les activités créatrices manuelles et les arts visuels (bricolage et dessin)	
Sac de sport	
Tenue de sport pour l'intérieur (short et t-shirt) et pour l'extérieur	
Tenue pour la natation (costume de bain une pièce)	
Bonnet de bain pour les élèves à cheveux longs	
Linge Gel douche	
Tenues et équipement adaptés aux différents sports	
Tenue et équipement adaptés à l'école et à la saison (chaud, froid, pluie). Vêtements de rechange pour les élèves de 1H-2H	
Gobelet en plastique solide ou gourde pour boire en classe et des mouchoirs en papier	

11. Règles de vie à l'école

À l'école, il y a des règles. Ces règles apprennent aux élèves à vivre ensemble. En suivant ces règles, les élèves apprennent à être responsables. Lisez ces règles avec votre enfant.

Si un élève ne respecte pas les règles, l'élève peut recevoir une punition. La punition aide l'élève à comprendre ce qu'il a mal fait. Elle lui apprend à mieux respecter les règles.

Collaboration parents-enseignant-e-s

- Il est très important que mes parents et mes enseignant-e-s collaborent. Ils se parlent avec respect et confiance;
- Mes parents veulent parler à mon enseignant ? Ils doivent le prévenir à l'avance. Ensemble, ils fixent un rendez-vous;
- Parfois, un enseignant est absent. L'école cherche un remplaçant. Si l'école ne trouve pas de remplaçant le premier jour, je vais dans une autre classe.



Ma tenue à l'école

- Je porte des vêtements adaptés à l'école, aux activités du jour et à la météo;
- Je retire ma casquette, mon bonnet et ma capuche avant d'entrer en classe. Je ne me maquille pas pour venir à l'école;
- À l'intérieur de l'école, je mets des chaussons. C'est plus confortable et plus propre.

Comment je viens à l'école

- Je n'ai pas le droit de venir à l'école avec une trottinette, des rollers, des chaussures à roulettes, un overboard (hoverboard).

Respect de mes camarades et du corps enseignant

- Je dis bonjour poliment à tout le monde à l'école;
- Je respecte mes camarades. Chaque personne est différente et c'est normal;
- Si j'ai un problème avec quelqu'un, je ne suis pas violent avec mes gestes ou mes mots. Je cherche une solution calmement;
- Si je n'y arrive pas seul, je demande de l'aide à un enseignant.

11. Règles de vie à l'école

Appareils électroniques dans le périmètre de l'école

- À l'école, je n'utilise pas mon smartphone, ma tablette personnelle, ma montre connectée ou tout autre appareil électronique personnel. Cela vaut aussi en dehors des bâtiments, pendant les heures de classe;
- Si je ne respecte pas cette règle, l'enseignant-e prend mon appareil. Il le rend à mes parents;
- L'école n'est pas responsable si mon appareil est volé ou abîmé.

Collations et boissons

- Je mange et je bois uniquement à l'extérieur de l'école;
- Je jette mes déchets à la poubelle;
- J'évite les boissons sucrées;
- Je n'ai pas le droit de boire des boissons énergisantes, par exemple Red Bull.

Périmètre de l'école | Surveillance



- Sur le chemin de l'école, mes parents sont responsables de moi;
- Je n'arrive pas trop tôt à l'école. Les enseignants surveillent les abords de l'école seulement 10 minutes avant le début des cours et 10 minutes après la fin des cours;
- Je reste dans les limites de la cour de l'école pendant les pauses.

Matériel

- Je prends soin de mon matériel;
- Je viens à l'école et aux activités extrascolaires avec tout mon matériel;
- Je donne tous les documents de l'école à mes parents.

Absences

- Si je suis malade ou blessé, mes parents préviennent mon enseignant-e **au plus tard 10 minutes avant le début de l'école**. Quand je reviens à l'école, mes parents le signalent aussi à mon enseignant;
- Si je suis absent plus de 4 jours, mes parents doivent donner un certificat médical à mon enseignant-e;
- Si j'ai plus de 15 minutes de retard, mon enseignant-e doit appeler la police. La police vient à la maison pour vérifier que je vais bien. Cette intervention peut coûter de l'argent à mes parents;
- Si je suis souvent en retard ou absent sans raison valable, le-la directeur-trice de mon école le signale à la Préfecture.

11. Règles de vie à l'école

Maladie et urgence médicale à l'école



- Si je suis malade, je reste à la maison;
- Les enseignant-e-s ne me donnent pas de médicaments;
- En cas d'urgence médicale, les enseignant-e-s appellent mes parents rapidement. Si nécessaire, les enseignant-e-s peuvent m'emmener chez le médecin, m'emmener à l'hôpital, appeler une ambulance.

Les frais sont payés par mes parents.

Assurance maladie, accident et responsabilité

- L'école n'a pas d'assurance pour les accidents. Mes parents doivent m'assurer eux-mêmes, pour les maladies et les accidents;
- Si j'abîme quelque chose à l'école, par exemple une vitre ou les affaires d'un camarade, mes parents doivent le signaler à leur assurance (**art. 57 al. 5 RLS**). C'est l'assurance responsabilité civile privée qui s'en occupe.

Transport | Sorties scolaires



- Pour les sorties et certaines activités sportives, je voyage en bus scolaire (transporteur privé) ou en transports publics;
- Parfois, je peux me déplacer en voiture privée pendant les heures de classe. Mes parents doivent signer un document. Ce document doit indiquer : le nom du conducteur, le numéro de la plaque de la voiture et le lieu du déplacement. Je dois utiliser un rehausseur si j'ai moins de 12 ans et je mesure moins de 150 cm.

Enseignement religieux

- Je n'ai pas l'obligation de participer au cours de religion. Si mes parents ne souhaitent pas que j'y participe, ils contactent le Service des écoles.

Déménagement

- Si je déménage, mes parents doivent prévenir rapidement mon enseignant-e et le Service des écoles;
- Je vais à l'école du quartier où j'habite. C'est la loi qui le décide (**art. 13 a al. 1 LS**).



12. Congés spéciaux

Congé spécial



L'école est obligatoire. Toutefois, il est possible de demander un congé spécial dans des circonstances exceptionnelles.

La demande de congé est présentée par écrit, au minimum trois semaines à l'avance, au·à la directeur·trice d'école primaire. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire disponible sur le site internet communal ci-dessous :

www.villars-sur-glane.ch/administration/service-ecoles/



Les motifs justifiés pris en considération sont :

- un événement familial important (mariage, décès);
- une fête religieuse importante ou la pratique d'un acte religieux important;
- un événement sportif ou artistique d'importance auquel l'élève participe activement.

Le calendrier scolaire doit être respecté (cf. pages 24 et 25); par conséquent, un congé demandé avant ou après les vacances scolaires ou un jour férié n'est pas accordé (sauf si une raison justifiée est annoncée).

Jours jokers | 4 demi-jours par année scolaire

Les parents sont autorisés à ne pas envoyer leur enfant à l'école durant 4 demi-jours de classe par année scolaire sans présenter de motif, sous réserve des conditions suivantes (RLS, art. 36a) :

- les jours joker ne peuvent pas être utilisés le premier jour d'école de l'année scolaire, lors des activités scolaires définies à l'article 33 et durant les jours de tests;
- en début d'année scolaire, la direction d'école peut déterminer d'autres occasions particulières où un jour joker ne peut pas être pris;
- les jours joker peuvent être cumulés. Les jours joker non utilisés ne peuvent pas être reportés à l'année scolaire suivante;
- en cas d'absences non justifiées d'un·e élève, la direction d'école peut restreindre ou refuser l'utilisation des jours joker;
- les parents informent l'établissement de la prise d'un jour joker au moins une semaine à l'avance;
- les parents sont responsables des congés qu'ils sollicitent pour leurs enfants et assument le suivi du programme. À la demande de l'école, les élèves rattrapent la matière et les évaluations manquées.

13. Activités sportives

La participation des élèves aux activités sportives s'effectue sous la responsabilité des enseignant-e.s. L'enseignement de la natation et du patinage est assuré par les maîtres d'éducation physique et sportive communaux (ci-après désignés MEPS).

Un service de bus est organisé en partenariat avec un transporteur privé pour la natation et le patinage. Les dates des cours vous seront communiquées par l'intermédiaire des enseignant-e.s titulaires.

Les MEPS interviennent pour des collaborations pédagogiques, ponctuellement, durant les cours d'éducation physique.

Activités sportives	1 ^H	2 ^H	3 ^H	4 ^H	5 ^H	6 ^H	7 ^H	8 ^H
Natation (septembre à juin) Lieu : École régionale alémanique de Fribourg Avenue du Moléson 10, 1700 Fribourg À prendre avec soi : linge, produit de douche, costume de bain une pièce et bonnet de bain		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Patinage (septembre à décembre) Lieu : Patinoire de Marly À prendre avec soi : gants, chaussettes montantes et des vêtements imperméables		✓	✓			✓		
Activités d'hiver et de printemps ski de fond - escrime - kayak				✓				
Journées de ski 3 journées organisés dans les Préalpes fribourgeoises (période janvier-février)					✓			
Camp de ski (5 jours) – camp 1 : du 04 au 08.01.2027 – camp 2 : du 01 au 05.03.2027							✓	
Activités vélo – cours d'introduction technique – 1 journée au Bike Park à Oberried – 1 journée en forêt dans la région								✓
Camp vert Activité organisée de manière facultative par l'enseignant-e titulaire de classe						✓		✓
Joutes sportives 	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

13. Activités sportives

Centre sportif du Platy



Votre enfant peut être amené à se rendre au centre sportif du Platy ou à en repartir seul, sans enseignant. Si tel est le cas, vous en serez informés en réunion de parents. Le centre sportif est considéré comme un lieu scolaire. Le trajet depuis et vers le domicile reste de votre responsabilité en tant que parents.

Utilisation de films-vidéos durant le cours d'éducation physique et sportive (EPS)

Dans le cadre des leçons, des séquences d'exercices peuvent être filmées par les maîtres d'éducation physique et sportive dans le but de visualiser et de corriger un exercice.

Cette méthode permet de réactiver les acquis d'une séance précédente, d'introduire un thème et d'expliquer un exercice. Les séquences filmées ne sont pas conservées. Les appareils (tablettes) sont utilisés à des fins professionnelles uniquement et sont propriétés de la commune.

Dispenses pour camps et journées sportives

Vous devez faire une demande de congé si vous ne voulez pas que votre enfant participe aux camps d'hiver ou d'été organisés par les enseignant-e-s.

S'il s'agit d'un problème de santé, l'enfant pourra tout de même se rendre au camp sans participer aux activités sportives.

S'il ne s'agit pas d'un problème de santé et si la demande de dispense est acceptée, l'élève ira dans une classe parallèle pendant la durée du camp.

Pour les journées sportives, seul-e-s les élèves présentant un certificat médical pourront en être dispensé-e-s; ils-elles devront toutefois se rendre en classe.

Participation financière des parents

Pour certaines activités sportives ou lors de camps, une contribution financière pourra être demandée aux parents afin de couvrir les frais liés aux repas et à la location ou mise à disposition de matériel.

14. Médico-scolaire

Contrôle dentaire 1H à 8H

Chaque année, les élèves sont examinés par le Service dentaire scolaire (SDS) — www.fr.ch/dsas/sds — dans une cabine mobile installée dans la cour de l'école.

Ce contrôle annuel est obligatoire.

Les élèves suivis par un dentiste privé sont dispensés de cette visite, à condition qu'une attestation dentaire soit transmise au Service des écoles. Sans ce document, l'enfant participera à la visite avec sa classe.

Si des soins s'avèrent nécessaires, le médecin-dentiste établira un devis estimatif.

film de
présentation



Prophylaxie 1H à 8H | Hygiène bucco-dentaire



Chaque année, les élèves participent à une séance de sensibilisation à l'hygiène dentaire.

Pour aller plus loin, le Service dentaire scolaire a créé l'application « FunDent » : un outil interactif et ludique pour aider enfants et parents à adopter les bons gestes au quotidien (brossage des dents, jeux, contacts utiles, etc.).

téléchargez
l'application



Bilan de santé préscolaire obligatoire 1H



Cet examen obligatoire a pour objectif de s'assurer que votre enfant est en bonne santé et qu'aucun trouble ne risque de compromettre son entrée dans la vie scolaire.

Lors de cette visite médicale, les vaccinations de l'enfant sont vérifiées et complétées si nécessaire.

Liste des pédiatres : www.fr.ch/smc/sante/prevention-et-promotion/medecine-scolaire0

formulaire



Éducation à la vie sexuelle et affective - 2H | 6H | 8H

Les interventions sont effectuées par le Centre fribourgeois de santé sexuelle (CFSS) : www.fr.ch/dsas/cfss. Elles font parties intégrantes des programmes cantonaux de prévention et de promotion de la santé.



14. Médico-scolaire | Poux

Quand les rechercher ?

- lorsque des poux sont présents dans l'entourage;
- en cas de démangeaisons de la tête;
- en présence de lentes à la base des cheveux (comme des pellicules, mais difficiles à enlever).

Comment les rechercher ?

1. Mouiller ou laver les cheveux et appliquer généreusement un démêlant;
2. Démêler les cheveux à l'aide de votre peigne habituel;
3. Passer un peigne fin anti-poux dans les cheveux (acheté en pharmacie) : en partant de la base des cheveux, jusqu'à leur pointe, mèche par mèche;
4. Entre chaque passage, essuyer le peigne sur un papier ménage pour y déposer les poux éventuels et rincer ensuite les cheveux.

Vous avez trouvé des lentes ?

- ne pas traiter et rester vigilant, des poux peuvent apparaître;
- rechercher les poux encore deux fois dans la semaine.

Vous avez trouvé des poux ?

- merci d'en informer l'enseignant.e de votre enfant;
- le même jour : contrôler tous les membres de la famille et traiter ceux qui ont des poux ;
- il n'est pas nécessaire de nettoyer la literie, les vêtements, les peluches...;
- utiliser de préférence une brosse à cheveux par personne.



Pour éliminer les poux :

- mouiller les cheveux, mettre du démêlant, passer le peigne fin anti-poux : deux à trois fois par semaine durant un mois;
- pour renforcer cette action, acheter en pharmacie un produit qui étouffe les poux, contenant du diméthicone (appliquer selon le mode d'emploi, en respectant les précautions / deux à trois traitements sont nécessaires (1er – 8ème et 15ème jour).

En savoir plus sur les poux de tête

- se transmettent par contact direct de tête à tête;
- aiment autant les cheveux propres que les cheveux sales;
- se nourrissent de sang humain;
- meurent en 48 heures, hors du cuir chevelu;
- s'accrochent aux cheveux, fuient la lumière, ne sautent pas, ne nagent pas, se déplacent rapidement.



Le cycle de vie du pou

- un pou est un insecte grisâtre, qui peut mesurer jusqu'à 4 mm de long et pond 7 à 10 œufs (lentes) par jour à la base d'un cheveu;
- au bout de 7 à 10 jours les jeunes poux naissent;
- encore 7 à 10 jours pour devenir adultes et se reproduire.

Informations complémentaires : consultez le site internet du Service du médecin cantonal www.fr.ch/smc ou contactez votre médecin traitant.

15. Activités culturelles | Spectacles scolaires 1H à 8H

Les spectacles scolaires sont offerts par la Commune, en partenariat avec le programme « Culture & École », qui vise à rendre la culture accessible aux élèves.

Retrouvez le programme sur le site internet communal grâce au QR-code ci-après.

Certains enseignant-e-s proposent également des activités culturelles ponctuelles, sur une base facultative.



16. Cours de langue et culture d'origine

Les cours LCO sont des leçons de langue destinées aux enfants dont la langue première (langue du père ou de la mère), est différente de celle de l'école. Ils sont organisés par les communautés (ambassade, consulat, association).

Ces cours permettent de maintenir et d'élargir les connaissances et les compétences des enfants dans leur langue première et leur culture d'origine. Ces cours sont facultatifs et ont lieu en dehors de l'horaire scolaire. L'enseignement LCO s'organise en fonction du calendrier de l'école obligatoire et la participation aux cours est attestée par une notification dans le bulletin scolaire de l'élève.



Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à l'enseignant-e titulaire de votre enfant ou consulter la page internet : www.fr.ch/osso/lco

17. Compensation des désavantages



Les mesures de compensation des désavantages concernent les élèves qui sont en situation de handicap attesté et/ou qui présentent une affection diagnostiquée par un-e/des spécialiste-s reconnu-e-s par la Direction de la formation et des affaires culturelles DFAC (psychologue scolaire, logopédiste, médecin).

Pour bénéficier de ces mesures, il faut que l'élève soit susceptible d'atteindre les objectifs d'apprentissage et exigences fixés par le plan d'études.



Vous trouverez toutes les informations sur les mesures et la procédure pour déposer une demande sur le site de la scolarité obligatoire, dédié aux parents : www.fr.ch/formation-et-ecoles/osso/eleves-a-besoins-particuliers

18. Service de logopédie, psychologie et psychomotricité

Le SLPPI propose des prestations en logopédie, psychologie et psychomotricité pour 14 communes des districts de Sarine Campagne et du Lac francophone.

Psychomotricité

Le-la psychomotricien·ne travaille avec les enfants rencontrant des difficultés sur le plan moteur (équilibre, coordination, écriture), comportemental (agitation, inhibition), relationnel ou émotionnel. Il-elle propose des bilans psychomoteurs, des thérapies (à l'aide d'activités spécifiques et de jeux corporels) et travaille en collaboration avec la famille, les enseignant·e·s et les autres intervenant·e·s auprès de l'enfant.

Logopédie

Le-la logopédiste est amené·e à prévenir, évaluer et traiter les troubles liés au langage (oral et écrit). Il-elle aide les enfants à améliorer leur expression, leur compréhension, et de manière plus large leurs capacités de communication. Il-elle prend également en charge les enfants qui présentent des troubles de la voix, un bégaiement ainsi que des troubles spécifiques des apprentissages de la lecture, de l'expression écrite ou encore du calcul et du raisonnement logico-mathématique.

Psychologie

Le-la psychologue intervient dans le cadre de difficultés émotionnelles, relationnelles, comportementales ou d'apprentissage en tenant compte du contexte familial, scolaire et social de l'enfant. Différentes interventions ajustées aux besoins de l'enfant peuvent être proposées. Celles-ci peuvent être un bilan psychologique, des pistes pour accompagner au mieux l'enfant ou diverses interventions thérapeutiques en individuel, familiales ou en réseau.

Contact

Pour toutes informations complémentaires et pour les formulaires de demande d'intervention, vous pouvez contacter le SLPPI ou aller sur leur site internet : <https://slppi.ch/>



19. Cours de prévention | 20. Sécurité routière

Cours de prévention BMI 7H

Les chargé.e-s de prévention de la Brigade des Mineurs BMI visitent chaque année les classes de 7H.

Ils-elles rappellent aux élèves que chacun.e a des droits mais aussi des devoirs. Ceux-ci constituent un cadre de vie enrichissant pour tous : qui dit cadre dit respect de celui-ci et responsabilité de chacun.e de s'y conformer.

Ils-elles démontrent également les conséquences du non-respect de ce cadre et expliquent les principales lois qui régissent notre vie en société. Le programme peut être consulté sur le site internet : www.policefr.ch ou à l'aide du QR code.



Nous comptons sur votre collaboration.

Signalisation, sortie de l'école et consignes de parcade



Pour la sécurité de tous, nous vous demandons d'attendre votre enfant à l'extérieur de l'école, sans entrer dans le bâtiment. Si vous venez en voiture, merci de respecter les emplacements dépose-minute et de ne pas stationner près des zones de récréation ou des passages. La prudence de chacun contribue à protéger nos enfants.

Idealement, nous vous invitons à ne pas amener ni venir chercher votre enfant à l'école en voiture mais de privilégier la mobilité douce comme le Pédibus !

Recommandations | Sécurité routière



Vous êtes les premiers acteurs de la sécurité de votre enfant, également sur le chemin de l'école.

Dès la rentrée, nous vous encourageons à lui montrer l'itinéraire le plus sûr et à lui expliquer les règles de base : respecter les feux, traverser aux passages protégés, rester attentif à la circulation.

Pour les déplacements à vélo, nous vous recommandons d'attendre que votre enfant ait bénéficié de la leçon d'éducation routière animée par les policiers avant de le laisser venir seul.e.

N'oubliez pas le casque !

L'école décline toute responsabilité en cas de vol, de dégâts ou d'accident.

20. Sécurité routière et éducation routière

À pied, c'est mieux

Il·elle vivra ses propres expériences.

- Choisissez le chemin le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble;
- Attirez son attention sur les dangers possibles;
- Faites-le·la partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident;
- Avant de traverser : S'ARRÊTER, REGARDER, ÉCOUTER.

À vélo

Ce n'est qu'en 6H que les bases leur sont enseignées. Plus jeunes, ils-elles ne sont pas capables d'anticiper, de réagir correctement dans toutes les situations.

- Seul un vélo correctement équipé est admis;
- Le port du casque est fortement recommandé;
- Sur un trottoir, dès 12 ans, le·la cycliste pousse son vélo.

En voiture

Les parents taxis augmentent les dangers aux alentours des écoles.

Si un trajet est nécessaire :

- Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appuie-tête, ...;
- Utilisez les places de stationnement prévues;
- Arrêtez-vous complètement au passage pour piétons;
- Respectez les signes des patrouilleurs-euses scolaires.

Être vu

Afin que le·la conducteur·trice puisse réagir, soyez visibles !

- De jour comme de nuit, portez des vêtements clairs et/ou réfléchissants.

Aidez-nous à protéger vos enfants !



POLICE CANTONALE FRIBOURG

Section analyse, prévention, éducation routière

Tél +41 26 305 20 30

www.policefr.ch



21. Horaires scolaires



Élèves de 1^{re}

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	1 ^{re} + 2 ^{re}		1 ^{re}	1 ^{re} + 2 ^{re}	
13h45-15h30		1 ^{re}			

Élèves de 2^{de}

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	1 ^{re} + 2 ^{re}	2 ^{de}		1 ^{re} + 2 ^{re}	2 ^{de}
13h45-15h30	2 ^{de}			2 ^{de}	2 ^{de}

Élèves de 3^{de}

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	3 ^{de}	alternance	3 ^{de}	alternance	3 ^{de}
13h45-15h30	3 ^{de}	3 ^{de}		3 ^{de}	3 ^{de}

Élèves de 4^{de}

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	4 ^{de}	4 ^{de}	4 ^{de}	4 ^{de}	4 ^{de}
13h45-15h30	4 ^{de}	alternance		alternance	4 ^{de}

Élèves de 5^{de} à 8^{de}

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	5 ^{de} à 8 ^{de}	5 ^{de} à 8 ^{de}	5 ^{de} à 8 ^{de}	5 ^{de} à 8 ^{de}	5 ^{de} à 8 ^{de}
13h45-15h30	5 ^{de} à 8 ^{de}	5 ^{de} à 8 ^{de}		5 ^{de} à 8 ^{de}	5 ^{de} à 8 ^{de}

22. Calendrier scolaire 2026|27

Début de l'année scolaire :

- le je 27 août 2026 à 08h00
- les élèves de 2H à 13h50

Pas de congé d'alternance à la rentrée

AOÛT 2026						
Lu	3	10	17	24	31	
Ma	4	11	18	25		
Me	5	12	19	26		
Je	6	13	20	27		
Ve	7	14	21	28		

SEPTEMBRE 2026

Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	30
Je	3	10	17	24	
Ve	4	11	18	25	

Vacances d'automne

- du lundi 12.10 au ve 23.10

OCTOBRE 2026						
Lu		5	12	19	26	
Ma		6	13	20	27	
Me		7	14	21	28	
Je	1	8	15	22	29	
Ve	2	9	16	23	30	

NOVEMBRE 2026

Lu	2	9	16	23	30
Ma	3	10	17	24	
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	

- Toussaint
- dimanche 01.11

Immaculée Conception

- mardi 08.12

Vacances de Noël

- du lundi 21.12 au ve 01.01

DÉCEMBRE 2026						
Lu		7	14	21	28	
Ma	1	8	15	22	29	
Me	2	9	16	23	30	
Je	3	10	17	24	31	
Ve	4	11	18	25		

JANVIER 2027

Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	19	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	29

Vacances de Carnaval

- du lu 08.02 au ve 12.02

FÉVRIER 2027						
Lu	1	8	15	22		
Ma	2	9	16	23		
Me	3	10	17	24		
Je	4	11	18	25		
Ve	5	12	19	26		

MARS 2027

Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	31
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

- Vacances de Pâques
- du ve 26.03 au ve 09.04

Vacances de Pâques

- du ve 26.03 au ve 09.04

AVRIL 2027						
Lu		5	12	19	26	
Ma		6	13	20	27	
Me		7	14	21	28	
Je	1	8	15	22	29	
Ve	2	9	16	23	30	

MAI 2027

Lu	3	10	17	24	31
Ma	4	11	18	25	
Me	5	12	19	26	
Je	6	13	20	27	
Ve	7	14	21	28	

- Ascension
- je 06.05 + ve 07.05 (pont)
- Lundi de Pentecôte
- lu 17.05
- Fête-Dieu
- je 27.05 + ve 28.08 (pont)

JUIN 2027

Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	30
Je	3	10	17	24	
Ve	4	11	18	25	

JUILLET 2027

Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	30

- Dernier jour de classe**
- ve 09.07

22. Calendrier scolaire 2027|28

Début de l'année scolaire :

• jeudi 26 août 2027 à 08h00

• les élèves de 2H à 13h50

Pas de congé d'alternance à la rentrée

AOÛT 2027

Lu	2	9	16	23	30
Ma	3	10	17	24	31
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	

SEPTEMBRE 2027

Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	

Vacances d'automne

• du lundi 18.10 au ve 29.10

OCTOBRE 2027

Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	19	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	29

NOVEMBRE 2027

Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

Toussaint

• lundi 01.11

Immaculée Conception

• mercredi 08.12

Vacances de Noël

• du lundi 20.12 au ve 31.12

DÉCEMBRE 2027

Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	31

JANVIER 2028

Lu	3	10	17	24	31
Ma	4	11	18	25	
Me	5	12	19	26	
Je	6	13	20	27	
Ve	7	14	21	28	

Vacances de Carnaval

• du lu 28.02 au ve 03.03

FÉVRIER 2028

Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	
Je	3	10	17	24	
Ve	4	11	18	25	

MARS 2028

Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	31

Vacances de Pâques

• du ve 14.04 au ve 28.04

AVRIL 2028

Lu	3	10	17	24	
Ma	4	11	18	25	
Me	5	12	19	26	
Je	6	13	20	27	
Ve	7	14	21	28	

MAI 2028

Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	31
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

Fête du travail

• 01.05

Ascension

• je 25.05 + ve 26.05 (pont)

Lundi de Pentecôte

• lu 05.06

Fête-Dieu

• je 15.06 + ve 16.06 (pont)

JUIN 2028

Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	30

JUILLET 2028

Lu	3	10	17	24	31
Ma	4	11	18	25	
Me	5	12	19	26	
Je	6	13	20	27	
Ve	7	14	21	28	

Dernier jour de classe

• ve 07.07

23. Devoirs surveillés (3H à 8H)

Pour l'année scolaire 2026/27, les devoirs surveillés commenceront le **lundi 7 septembre 2026**.

Description de l'activité



Les devoirs surveillés ont pour but d'offrir aux élèves un cadre favorable à la réalisation de leurs devoirs.

Le-la surveillant-e les guide, les aide à s'organiser et s'assure qu'ils-elles ont bien compris les consignes. Il ne s'agit toutefois pas d'un cours d'appui ou de rattrapage.

Horaire

Les devoirs surveillés ont lieu trois fois par semaine : le lundi, le mardi et le jeudi, à partir de 15h45. Il n'y a pas de surveillance les veilles de jours fériés et de vacances. Une fois ses devoirs terminés, l'élève peut quitter la classe et rentrer chez lui-elle.

Tarif

Cette activité est payante et coûte :

- CHF 40.00 par mois pour un-e enfant ;
- CHF 70.00 par mois pour deux enfants de la même famille ;
- CHF 90.00 par mois pour trois enfants de la même famille.

Règlement



Si votre situation financière le justifie, une aide peut être accordée sur la base de votre revenu et de votre fortune imposables. Vous trouverez le barème de réduction dans le règlement des devoirs surveillés, disponible sur notre site internet. Les factures vous seront adressées par le Service des finances à l'automne 2026.

Inscription | Délai : le 31 juillet 2026

Les inscriptions se font en ligne, à partir du 22.06.2026, via le guichet virtuel, à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe qui vous accompagneront durant toute la scolarité de votre enfant. Si vous n'avez pas encore accès au guichet, adressez votre demande au Service des écoles : ecoles@villars-sur-glane.ch



24. Cours d'allemand extrascolaire (4H à 8H)

Les cours d'allemand extrascolaire commenceront la semaine du **14 septembre 2026** et se termineront la semaine du 14 juin 2027.

Cette activité est destinée aux élèves qui souhaitent apprendre ou progresser en allemand dans une atmosphère qui éveille la curiosité et qui les encourage à s'exprimer.

Cormanon et Villars - Vert



Degré	Jour	Horaire	Remarque
4 ^H	mardi ou jeudi	14h30 à 15h30	le choix du cours dépend du congé d'alternance
5 ^H	mardi	15h40 à 16h40	
6 ^H	mardi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions
7 ^H	jeudi	15h40 à 16h40	
8 ^H	jeudi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions

Platy et Rochettes

Degré	Jour	Horaire	Remarque
4 ^H	mercredi	14h30 à 15h30	le choix du cours dépend du congé d'alternance
5 ^H	mercredi	15h40 à 16h40	
6 ^H	mercredi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions
7 ^H	lundi	15h40 à 16h40	
8 ^H	lundi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions

Cette activité est payante et s'élève à CHF 70.00 par année. Ce montant reste dû en toutes circonstances, quelle que soit la date de début ou en cas de désinscription en cours d'année.

Si l'enseignant.e est absent.e, le cours peut être annulé le jour même; les parents sont alors responsables de l'organisation de la garde de leur enfant.

Inscription | Délai : le 31 juillet 2026

Les inscriptions se font en ligne, à partir du 22.06.2026, via le guichet virtuel, à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe qui vous accompagneront durant toute la scolarité de votre enfant. Si vous n'avez pas encore accès au guichet, adressez votre demande au Service des écoles : ecoles@villars-sur-glane.ch



25. Sport scolaire facultatif SSF

Les activités commenceront la semaine du 21 septembre 2025. Ces cours gratuits permettent aux élèves de pratiquer du sport en dehors de l'horaire scolaire, de faciliter l'accès à de nouveaux sports, de développer leurs différents talents, de développer des liens entre les élèves et de favoriser l'intégration sociale.

Les directives communales du 01.08.2025 sur le sport scolaire facultatif font foi.

Durée | Fréquence

Votre enfant pourra bénéficier de ces activités durant toute l'année scolaire, de septembre à juin, vacances exclues. Plusieurs disciplines sont proposées semestriellement.

Les cours ont lieu une fois par semaine, à l'exception de la natation, dont l'organisation suit un programme spécifique.

Conditions de participation



En s'inscrivant, l'élève s'engage à suivre l'activité de façon régulière, sur toute la durée de l'année scolaire ou du semestre.

Les cours s'adressent aux élèves habitant Villars-sur-Glâne. Les élèves d'autres communes peuvent également y participer, sous conditions, s'ils-elles sont parrainé-e-s par un-e camarade de Villars-sur-Glâne. Une contribution de CHF 100.00 leur sera facturée.

Transport

Les élèves se rendent aux activités de manière autonome. Pour les cours de natation, le transport est organisé et pris en charge par la Commune.

Inscription | Délai : le 31 juillet 2026

Les inscriptions se font en ligne, à partir du 22.06.2026, via le guichet virtuel, à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe qui vous accompagneront durant toute la scolarité de votre enfant. Si vous n'avez pas encore accès au guichet, adressez votre demande au Service des écoles : ecoles@villars-sur-glane.ch



25. SSF | Bouger et s'amuser (5H à 8H)

Pour grandir en bonne santé, les enfants ont besoin de bouger au quotidien. C'est tout l'esprit de ce cours. En complément des activités extrascolaires, n'hésitez pas à encourager votre enfant à jouer dehors, à retrouver ses ami-e-s à la place de jeux ou à partir en balade en famille.

Description de l'activité

Que votre enfant soit sportif·ve ou simplement curieux·se de bouger, ces activités lui sont destinées — dans un esprit ludique, bienveillant et sans compétition.

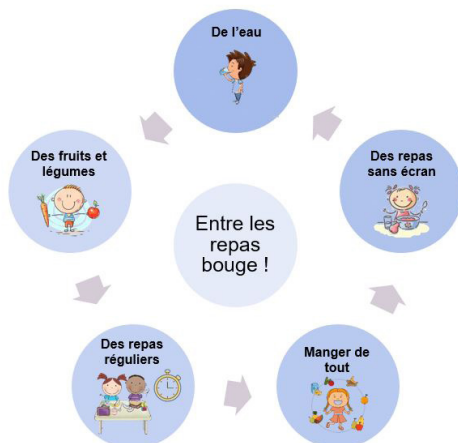
Programme

- **Au centre sportif du Platy** (en salle) ou à l'extérieur (en fonction de la météo) : jeux de raquettes, jeux de balles, jeux de poursuites, parcours vita, etc. - **Horaires** : 13h30 à 15h00
- **À la piscine** : jeux en milieu aquatique (il ne s'agit pas d'un cours de natation) - **Horaires** : 13h30 à 15h30

Cette activité propose également des conseils alimentaires

De l'eau

Boire suffisamment est essentiel à la santé : des tisanes non sucrées, du thé aux fruits, et du jus de fruits dilué peuvent être proposés aux enfants.



Des fruits et des légumes

Ils sont riches en éléments précieux, colorent les repas et se prêtent parfaitement aux collations. Les recettes peuvent être variées au fil des saisons.

Des repas réguliers

Une bonne façon de commencer la journée est un petit déjeuner équilibré. Les repas peuvent être répartis sur la journée : des collations régulières et équilibrées rassasient et aident à éviter les grignotages.

Manger de tout

Des repas variés sont importants pour donner à l'organisme les nutriments dont l'enfant a besoin.

Des repas sans écran

Les activités annexes durant les repas détournent l'attention des enfants et les empêchent de ressentir le signal corporel de la satiété. Le temps passé quotidiennement devant un écran peut être remplacé par d'autres activités.

25. SSF | Programme

Activités sportives	Degré	Lieu	Jour	Horaire	Dates
Activités athlétiques et jeux divers Un avant goût à l'athlétisme : se dépenser, marcher, courir, sauter et lancer.	3 ^H à 4 ^H	École du Platy	Mercredi	14h00 à 15h00	23.09.2026 au 16.06.2027
Badminton semestre 1 Cours destiné aux enfants qui veulent découvrir le badminton.	6 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	24.09.2026 au 04.02.2027
Badminton et street racket semestre 2 Cours destiné aux enfants qui veulent découvrir le badminton et d'autres jeux de raquettes	6 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	18.02.2027 au 17.06.2027
Basket 3x3 semestre 1 Cours destiné aux enfants désireux de se perfectionner au basket en découvrant le street basket Nouveauté	7 ^H à 8 ^H	École du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	24.09.2026 au 04.02.2027
Basketball semestre 2 Cours destiné aux enfants désireux de découvrir le basketball.	5 ^H à 6 ^H	École du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	18.02.2027 au 17.06.2027
Bouger et s'amuser En alternance une semaine sur deux en salle ou à la piscine. Description en page 29	5 ^H à 8 ^H	École du Platy + piscine	Mercredi	13h30 à 15h00	23.09.2026 au 16.06.2027
Cirque TOAMÈME Jonglage, équilibre, souplesse, force et théâtre (spectacle en fin d'année). Prendre des ballerines. En collaboration avec le Cirque TOAMÈME : www.toameme.ch <i>Cours incompatible avec le théâtre scolaire.</i>	5 ^H à 8 ^H	Écoles des Rochettes	Jeudi	16h15 à 17h45	24.09.2026 au 24.06.2027
Danse Expression corporelle Cours destiné aux enfants désireux de découvrir l'expression corporelle.	5 ^H à 8 ^H	École des Rochettes	Lundi	16h00 à 17h00	21.09.2026 au 14.06.2027
Danse Expression corporelle semestre 2 Cours destiné aux enfants désireux de découvrir l'expression corporelle. Nouveauté	1 ^H à 2 ^H	Centre sportif du Platy	Mardi	16h00 à 17h00	16.02.2027 au 15.06.2027

25. SSF | Programme

Activités sportives	Degré	Lieu	Jour	Horaire	Dates
Escalade semestre 1-A Cours destiné aux enfants qui souhaitent découvrir le plaisir de grimper sur un mur artificiel.	5 ^H à 6 ^H	École de Cormanon	Mercredi	13h30 à 15h00	23.09.2026 au 03.02.2027
Escalade semestre 1-B	7 ^H à 8 ^H	École de Cormanon	Mercredi	15h15 à 16h45	23.09.2026 au 03.02.2027
Escalade semestre 2-A	5 ^H à 6 ^H	École de Cormanon	Mercredi	13h30 à 15h00	17.02.2027 au 16.06.2027
Escalade semestre 2-B	7 ^H à 8 ^H	École de Cormanon	Mercredi	15h15 à 16h45	17.02.2027 au 16.06.2027
Gymnastique aux agrès et jeux divers Cours de polysport : jeux, gymnastique et athlétisme.	3 ^H à 4 ^H	École de Villars-Vert	Mercredi	13h15 à 14h15	23.09.2026 au 16.06.2027
Judo "découverte" semestre 1 Un kimono sera mis à disposition.	5 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy - Dojo	Mardi	16h15 à 17h15	22.09.2026 au 02.02.2027
Judo "découverte" semestre 2 Un kimono sera mis à disposition.	5 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy - Dojo	Mardi	16h15 à 17h15	16.02.2027 au 15.06.2027
Karaté "découverte" Cours destiné aux enfants n'ayant jamais pratiqué de karaté (prendre un pantalon de training).	5 ^H à 8 ^H	École des Rochettes	Mardi	16h00 à 17h00	22.09.2026 au 15.06.2027
Kids Polysport 1er semestre : judo 2ème semestre : jeux, gymnastique et athlétisme Inversion des groupes au 2ème semestre	2 ^H à 4 ^H	Centre sportif du Platy	Lundi	16h00 à 17h00	21.09.2026 au 14.06.2027
Kids Polysport Cours de polysport : jeux, jeux de lutte, gymnastique et athlétisme	2 ^H à 4 ^H	École de Villars-Vert	Mardi	16h15 à 17h15	22.09.2026 au 15.06.2027
Kids Polysport Cours de polysport : jeux, jeux de lutte, gymnastique et athlétisme	2 ^H	Centre sportif du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	24.09.2026 au 17.06.2027

25. SSF | Programme

Activités sportives	Degré	Lieu	Jour	Horaire	Dates
Natation (non-nageurs) Les cours ont lieu une fois toutes les 3 semaines. Un programme sera transmis aux parents. Un service de bus est organisé.	3 ^H à 8 ^H	Piscine de l'École régionale allemande de Fribourg	Mercredi	16h00 à 17h00	23.09.2026 au 23.06.2027
					
Parkour semestre 1 Cours qui permet aux enfants de découvrir les mouvements et les acrobaties du Parkour.	7 ^H à 8 ^H	École du Platy	Vendredi	16h00 à 17h15	25.09.2026 au 05.02.2027
Parkour semestre 2	7 ^H à 8 ^H	École du Platy	Vendredi	16h00 à 17h15	19.02.2027 au 18.06.2027
Tennis de table semestre 1 Cours destiné en priorité aux enfants qui veulent découvrir le tennis de table.	5 ^H à 6 ^H	Centre sportif du Platy	Mardi	16h15 à 17h15	22.09.2026 au 02.02.2027
Tennis de table semestre 2	7 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy	Mardi	16h15 à 17h15	16.02.2027 au 15.06.2027
Unihockey semestre 1 Cours destiné aux enfants désireux de découvrir la technique et la tactique du unihockey. Nouveauté	7 ^H à 8 ^H	École de Villars-Vert	Lundi	16h00 à 17h00	21.09.2026 au 01.02.2027
Unihockey semestre 2	5 ^H à 6 ^H	École de Villars-Vert	Lundi	16h00 à 17h00	15.02.2027 au 14.06.2027
Jeux de balle & volleyball semestre 1 Joueurs-euses désireux-ses de découvrir les jeux de balle traditionnels et les bases du volleyball	5 ^H à 6 ^H	École du Platy	Mercredi	15h00 à 16h00	23.09.2026 au 03.02.2027
volleyball semestre 2 Cours destiné aux joueurs-euses désireux-ses de découvrir la technique du volleyball.	7 ^H à 8 ^H	École du Platy	Mercredi	15h00 à 16h00	17.02.2027 au 16.06.2027
VTT "découverte" Découvrir le plaisir de rouler à vélo en toute sécurité, avec aisance et plaisir. Nouveauté	7 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy	Mercredi	13h30 à 15h30	23.09.2026 au 16.06.2027

26. Les Ombres de Shakespeare (5H à 8H)

Atelier de théâtre pour enfants

Faire du théâtre c'est découvrir des univers artistiques diversifiés, c'est se dépasser soi-même, c'est participer à un projet collectif où la collaboration et le respect avec les autres sont fondamentaux, c'est développer des capacités utiles pour toute la vie : s'exprimer, maîtriser son corps, ses émotions, mémoriser, coopérer, improviser...

**Alors, si tu es prêt à vivre une expérience extraordinaire ...
n'hésite pas à nous rejoindre.**



Les répétitions (d'une heure) ont lieu selon un programme variable durant l'année le lundi entre 16h00 et 18h00 et sont ouvertes à tous les élèves de 5H à 8H de Villars-sur-Glâne.

Une contribution annuelle de CHF 70.00 est facturée aux parents.

Début des répétitions : le lundi 14 septembre 2026

Délai d'inscription : le 31 juillet 2026

Les inscriptions se font en ligne, à partir du 22.06.2026, via le guichet virtuel, à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe qui vous accompagneront durant toute la scolarité de votre enfant.

Si vous n'avez pas encore accès au guichet, adressez votre demande au Service des écoles : ecoles@villars-sur-glane.ch

Information et renseignements :

M. Pierre-François Coen - Tél. 079 762 77 95

E-mail : info@ombres-de-shakespeare.ch



27. Activités parents-enfants

Passons un mercredi par mois ensemble entre enfants de 1H et parents (ou autre adulte) pour éveiller notre imagination à travers le mouvement, la danse, le chant, les contes, la création, etc.

Les activités ont lieu un mercredi par mois, aux dates suivantes, de 14h00 à 15h30 dans la grande salle de Villars-Vert :

30 septembre 2026

28 octobre 2026

25 novembre 2026

16 décembre 2026

27 janvier 2027

24 février 2027

24 mars 2027

28 avril 2027

26 mai 2027

23 juin 2027

Les animatrices :

Cindy Yerly, Marie-Adèle Hemmer et Marie Bavaud



Délai d'inscription : le 31 août 2026

Les inscriptions se font en ligne, à partir du 01.08.2026 via le guichet virtuel, à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe qui vous accompagneront durant toute la scolarité de votre enfant.

Si vous n'avez pas encore accès au guichet, adressez votre demande au Service des écoles : ecoles@villars-sur-glâne.ch

Un autre enfant de votre famille souhaite participer ? Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous appeler au 079 776 68 14.

28. Bibliothèque communale | Programme des animations

Retrouvez le programme de médiation culturelle à partir du QR-code ci-après :



Informations générales

Toutes les animations sont gratuites et ont lieu à la bibliothèque communale, sauf signalé autrement sur l'animation.

Pour les animations avec inscription obligatoire, rendez-vous sur le site web de la bibliothèque :

www.bibliovsg.ch/evenements

Nous sommes joignables par téléphone au 026 408 32 90 ou par courrier électronique à bibliotheque.communale@villars-sur-glâne.ch.

Notre adresse : Rte de l'Eglise 7, 1752 Villars-sur-Glâne

NOS MISSIONS

Favoriser la culture dans
ses formes plus diverses

Favoriser la créativité
et l'étude individuelle

Promouvoir la lecture
et la littérature

Lutter contre
l'analphabétisme

Transmettre des
connaissances

Soutenir l'intégration
des minorités



Permettre l'émergence
d'une société durable

Susciter la réflexion

Participer à l'éducation

Offrir une forme de loisir

Faciliter les échanges
et les rencontres

Faire connaître le
patrimoine régional

Eclairer l'actualité et les
phénomènes de société

29. Ludothèque communale

La ludothèque est un lieu d'animation dont la mission est de « donner à jouer », de diffuser la culture ludique auprès de la population et de favoriser le développement des loisirs créatifs. « Jouer n'est pas seulement un loisir c'est également une façon formidable d'apprendre, de communiquer et de s'intégrer ».

La ludothèque est ouverte à toutes et à tous et offre un service de prêts de jouets/jeux aux enfants, aux adultes, aux écoles, aux sociétés et aux institutions (sur rendez-vous).

Prestations

Elle propose l'essai des jeux sur place, du prêt et du conseil. Elle met à disposition des

- jeux d'éveil;
- jeux de société, de construction, marionnettes, babyfoot, billard;
- jeux d'extérieurs;
- jeux électroniques.



Tarif | Prêt

- CHF 2.00 à CHF 4.00 par jeu, supplément pour les jeux coûteux;
- durée de location : 3 semaines;
- possibilité d'emprunter jusqu'à 6 jeux pendant une semaine (action « spécial anniversaire » ou autres manifestations)

Abonnements annuels

- CHF 30.00 pour un jeu;
- CHF 40.00 pour deux jeux;
- CHF 45.00 pour trois jeux;
- CHF 50.00 pour quatre jeux.



Abonnements spécifiques pour les écoles, crèches, associations, etc.

Horaire | Lieu

- mercredi de 15h30 à 18h00
- vendredi de 15h30 à 18h00
- pendant les vacances, ouverture seulement le mercredi

Lieu : bâtiment de la résidence « Les Martinets » | Route des Martinets 10



30. Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne

L'APEV est l'Association de parents d'élèves en âge scolaire obligatoire domicilié.e.s dans la commune de Villars-sur-Glâne. Les élèves fréquentent les écoles primaires (Cormanon, Platy, Rochettes et Villars-Vert), l'école secondaire (CO de Pérolles), l'École régionale allemande de Fribourg (ERAF), le Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV) et l'Institut St-Joseph.

Nos activités

Cours de natation

- Vacances d'automne

Distribution de pommes

- Novembre

Stand de St-Nicolas

- Début décembre

Activités de loisirs

- Vacances de Pâques

Conférences à l'intention des parents et enfants

- Une à deux fois par an

Promotion du Pédibus et organisation de lignes

- Tout au long de l'année

Représentation au Conseil des parents

Nos buts

Favoriser la collaboration entre les parents, le corps enseignant et les responsables des institutions scolaires et communales;

Faire connaître publiquement l'opinion des parents et la faire valoir auprès des autorités compétentes;

Veiller à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et lors des activités sportives et/ou culturelles extrascolaires en sollicitant les autorités compétentes;

Proposer des activités de loisirs aux élèves;

Informar et sensibiliser les parents sur des thèmes d'actualité;

Faciliter les échanges d'informations entre ses membres et leur procurer tous les renseignements utiles sur les structures scolaires et parascolaires.

Adhésion

Vous souhaitez adhérer à notre association ?

Inscrivez-vous via notre site internet www.apev-vsg.ch



Des questions ?

Envoyez un message à contact@apev-vsg.ch ou à l'adresse postale ci-dessous

Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne
1752 Villars-sur-Glâne



31. Pédibus

Le Pédibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un-e adulte

Le Pédibus, c'est tout simple, ça marche comme un vrai bus mais à pied ! C'est une solution originale qui simplifie la vie des parents.

Il contribue à assurer une meilleure sécurité des plus jeunes enfants sur le chemin de l'école et à renforcer leur autonomie. Les enfants éprouvent du plaisir à marcher avec leurs copains-copines et ils-elles intègrent petit à petit les règles de sécurité et de comportement.

Son potentiel est flexible et adaptable à diverses situations

Une ligne Pédibus se met facilement en place à partir d'un quartier pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus. Deux familles suffisent pour ouvrir une ligne Pédibus. Son horaire est choisi en fonction des besoins des familles participantes.

Entre voisins, les parents s'organisent et définissent l'itinéraire et les horaires en fonction des besoins; ils-elles accompagnent les enfants à tour de rôle selon leur disponibilité.

Le Pédibus peut prendre en charge tous ou une partie des trajets. Des grands-parents ou aîné-e-s du quartier peuvent aussi prendre le relais. Le Pédibus contribue aussi à créer des liens dans les quartiers.

Sécurité, santé, convivialité... et gain de temps pour les parents !

L'Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne (APEV) et la Coordination Pédibus Fribourg vous informent et vous soutiennent pour créer une ligne dans votre quartier.



Contacts

- www.apev-vsg.ch
- www.pedibus.ch
- pedibus@apev-vsg.ch



32. Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial

La FAEF est une fondation privée d'utilité publique, créée en 2012 à la demande de la commune de Villars-sur-Glâne. Elle est mandatée pour gérer les inscriptions de l'ensemble des crèches et des structures d'accueil extra-scolaire (AES) situées sur le territoire communal. Dépourvue de but lucratif, la Fondation œuvre exclusivement dans l'intérêt des familles.

Prestations

- service d'accueil des enfants en âge scolaire en dehors des heures de classe;
- activités créatives et ludiques qui favorisent le développement des enfants en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins;
- service de repas préparé par un traiteur externe et servi par une aide de cuisine externe.

Plages horaires du lundi au vendredi

- début de matinée : 06h45 à 07h45
- matinée : 07h45 à 11h45
- midi : 11h45 à 13h45
- animation : 13h45 à 15h30
- fin d'après-midi : 15h30 à 17h30
- soirée : 17h30 à 18h30

site internet



Pour toutes informations complémentaires, merci de consulter notre site internet :

www.faeef-vsg.ch.

École de Cormanon

Route de la Berra 2
077 503 48 08

aes-cormanon@faef-vsg.ch

École du Platy

Allée du Château 15
077 421 72 17

aes-platy@faef-vsg.ch

École des Rochettes

Rue des Platanes 33
076 708 54 40

aes-rochettes@faef-vsg.ch

École de Villars-Vert

Route de Villars-Vert 26
Tél. 076 781 36 34

aes-villarsvert@faef-vsg.ch

33. La violence en milieu scolaire

La violence à l'école englobe tout un ensemble d'épreuves infligées par un ou plusieurs individus sur un·e autre enfant souvent seul·e : moqueries, insultes, rejets, isolements, humiliations, rumeurs, chantages, contraintes, menaces et coups. Ces brimades sont souvent répétitives et peuvent durer tout au long de l'année scolaire.

Le harcèlement scolaire est un problème de société grave qu'il ne faut en aucun cas banaliser. Pour aider l'enfant à grandir et à le·la préserver des comportements à risques, des structures sont à votre disposition pour savoir comment agir et à qui vous adresser, en fonction des situations :

La violence à l'école est un phénomène préoccupant tant au plan économique et social que pour l'individu. Les conséquences directes pour les élèves victimes, mais aussi pour les agresseurs·euses, sont sérieuses.

« La violence en milieu scolaire : définir, prévenir et réagir »
Beaumont C., Galand B., Lucia S.

Police (en cas d'urgence) Brigade des mineurs www.fr.ch/pol	Tél. 117 Tél. 026 304 17 19
Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) www.fr.ch/sej	Tél. 026 305 15 30
Prévention suisse de la criminalité www.skppsc.ch/fr/	
Les centres cantonaux de consultation pour l'aide aux victimes www.aide-aux-victimes.ch/fr/	
Aide téléphonique aux enfants et aux jeunes www.147.ch/fr/	Tél. 147
Service de l'enseignement obligatoire SEnOF www.fr.ch/senof	Tél. 026 305 1227
REPER Fribourg : promotion de la santé et prévention www.reper-fr.ch	Tél. 026 322 29 01
Site d'aide et information pour les adolescents www.ciao.ch	
Aide aux victimes de violence et d'abus sexuels (LAVI) www.fr.ch/sej/vie-quotidienne/en-cas-de-difficultes/violences-sexuelles	Tél. 026 305 15 80

34. Activités et loisirs

Activités extrascolaires

Activités musicales



Camps



Activités destinées aux écoliers et écolières et proposées par des tiers

- www.scouts-vsg.ch
- www.lacolo.org
- www.jeunesse-et-camps.ch
- www.oseo-suisse.ch/nos-prestations/camps-de-vacances
- www.coloniestetherese.com
- www.judo-vsg-fribourg.ch
- www.fcvsg.ch
- www.bouge-et-apprends.ch
- www.fr.ch/cof
- www.laconcordia.ch
- www.jgl.ch
- www.edelweisscrescendo.ch
- www.la-maitrise.net
- www.ideesport.ch/fr/projekte/opensunday-villar-sur-glâne
- www.sophrologiesuisse.com/sophrologue/malika-nyffeler/
- www.camillevonderweid.com
- www.rugby-fribourg.ch
- www.educationfamiliale.ch
- www.projuventute.ch/fr/conseils-aux-parents
- www.elternnotruf.ch/fr/
- www.proju-fr.ch/
- <https://rokj.ch/regionen/fribourg-freiburg/>

Sports & loisirs

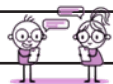


35. Contacts utiles



Service des écoles Route du Petit-Moncor 1b ecoles@villars-sur-glane.ch	Conseiller communal	François Eugster	
	Chef de service	Joël Pochon	026 408 33 72
	Cheffe de bureau	Nathalie Durret	026 408 33 76
	Collaboratrices administratives	Corinne Yerly Claire Michel	026 408 33 78 026 408 33 73
École de Cormanon Route de la Berra 2 dir.ep.cormanon@edufr.ch	Directeur	Philippe Ullnaess	026 408 32 66
	Salle des maîtres		026 408 32 65
	Classes enfantines		026 408 32 63
	Concierge	Éric Baeriswyl	
École du Platy Allée du Château 15 dir.ep.platy@edufr.ch	Directeur	Stéphane Jenny	026 408 32 41
	Salle des maîtres		026 408 32 40
	Concierge	Bilal Dogan	
École des Rochettes Route du Soleil 10 dir.ep.rochettes@edufr.ch	Directrice	Sylviane Rusca	026 408 32 78
	Salle des maîtres		026 408 32 70
	Classes enfantines		026 408 32 76
	Concierge	Steve Mollard	
École de Villars-Vert Route de Villars-Vert 48 dir.ep.villars-vert@edufr.ch	Directrice	Laetitia Decorvet	026 408 32 59
	Salle des maîtres		026 408 32 50
	Classes enfantines		026 408 32 57
	Concierge	Alexandre Anzévui	
Coordination école-parents migrants Route de Villars-Vert 42 bcepm@villars-sur-glane.ch	Coordinatrice	Christelle Fisler	079 199 90 53
Travail social en milieu scolaire (TSS) carmen.beaud@edufr.ch sebastien.peiryfolly@edufr.ch	Travailleur-euse social-e	Carmen Beaud	026 407 38 80
		Sébastien Peiry Folly	026 305 81 32

36. Contacts utiles



Devoirs surveillés	Responsable COR	Paola Henderson	078 860 22 72
	Co-responsable COR	Marine Bussard	079 747 28 80
	Responsable PLA	Maria Caputo	079 744 38 94
	Responsable ROC	Béatrice Rey	078 707 86 39
	Responsable VVE	N.N.	
Allemand extrascolaire	Enseignante d'allemand Rochettes & Villars-Vert	Angela Torricelli	076 270 77 50
	Enseignante d'allemand Cormanon & Platy	Ilze Ence	078 717 64 67
Théâtre scolaire	Responsable	Pierre-François Coen	079 762 77 95
Bibliothèque communale Route de l'Église 7	Responsable	Emmanuel Bouverat	026 408 32 91
	Bibliothécaire COR	Claire Chardonnens	026 408 32 60
	Bibliothécaire	Emmanuelle Flückiger	026 408 32 90
	Bibliothécaire VVE & médiatrice culturelle	Mélissa Perrin	026 408 32 51
Ludothèque Route des Martinets 10	Ludothécaires	Sylvie Crausaz	
		Sophie Mollard	026 407 35 37
		Isabelle Becker	
Inspectorat scolaire Route André-Piller 21 1762 Givisiez	Inspectrice scolaire	Carole Angéloz	026 305 73 68
Clinique dentaire scolaire Boulevard de Pérolles 23 1700 Fribourg	Assistante dentaire	Taysmara Winkelmann	026 305 46 78
Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial FAEF Route de la Berra 2 secretariat@faef-vsg.ch	Responsable COR	Nadia Papadakis	077 503 48 08
	Responsable PLA	Delphine Chofflon	077 421 72 17
	Responsable ROC	Aurélien Piller (ad intérim)	076 708 54 40
	Responsable VVE	Estrella Casas	076 781 36 34

37. Contacts utiles

Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal SLPPi Route de Moncor 14	Directeur	Ismaël Jordan	026 407 38 61
	Collaboratrice administrative	Christelle Clémence	026 407 38 62
Psychologie	Psychologue Cormanon	Sophie Pabst	026 407 38 69
	Psychologue Platy	Nadine Stempfel	026 552 53 70
	Psychologue Rochettes	Nadine Stempfel	026 552 53 76
	Psychologue Rochettes	N.N. (poste occupé par Georges Albrecht jusqu'au 30.09.2026)	026 552 53 76
	Psychologue Villars-Vert	Diana Antille (est remplacée par Juliane Ramuz jusqu'au 30.11.2026)	026 407 38 64
Logopédie	Logopédiste Cormanon	Christine Nihoul	026 407 38 68
	Logopédiste Cormanon	Rachel Amoussou	026 407 38 68
	Logopédiste Platy	Patricia Kropf	026 552 53 71
	Logopédiste Rochettes	Yelena Spack	026 552 53 75
	Logopédiste Rochettes	Inès Deyres	026 552 53 75
	Logopédiste Rochettes	Maude Morel	026 552 53 75
	Logopédiste Villars-Vert	Margaux Niederer	026 407 38 65
	Logopédiste Villars-Vert	Maude Morel	026 407 38 65
	Logopédiste Villars-Vert	Rachel Amoussou	026 407 38 65
Psychomotricité	Psychomotricienne Cormanon Platy Rochettes	Célia Nicolet	026 407 38 66
	Psychomotriciennes Villars-Vert	Sandra Bonnard Marie Di Martino	077 454 67 00 077 454 67 00
	Psychomotricien Cormanon	Raphaël Caloz	026 407 38 66



